



APPEL AUX SALARIES

Le 18 mars 2014, nous serons à quelques jours du verdict concernant les quatre militants CGT du Havre. Les réquisitions du procureur sont 2 mois de prison avec sursis pour avoir encollé le local du PS et 6 mois fermes pour avoir, soit disant, bousculé une personne lors du conflit SPB.

Cette parodie de justice (avec l'aval du gouvernement), est une atteinte fondamentale aux libertés syndicales et au droit de manifester.

Le 18 mars sera également une journée de grève et de manifestation à l'appel de la CGT – FSU – SOLIDAIRES et FO **contre le pacte de compétitivité**, la remise en cause de Pôle Emploi, (nouveaux cadeaux du gouvernement au patronat), **pour l'augmentation des salaires, des pensions, des retraites et pour l'emploi.**

La réaction des salariés doit être à la hauteur des attaques du MEDEF et du gouvernement contre tous les salariés (actifs, retraités, privés d'emploi).

Nous vous appelons donc à un arrêt de travail le 18 mars 2014 de 2h pouvant aller jusqu'à 24h, et à être TOUS PRESENTS à la manifestation qui aura lieu à 10h00 devant le Palais de justice du Havre, Boulevard de Strasbourg avec un RASSEMBLEMENT À 9H30 À FRANKLIN.

Aujourd'hui, ce sont les militants CGT qui risquent d'être condamnés, voire emprisonnés, demain, ce sera peut-être VOUS !!!

Signez et faites signer la pétition sur l'un de ces sites :

<http://chn.ge/1f5Fi5v>

cgtlehavre.fr

ou par écrit au dos de ce tract

